

Étape 1 : Renseignez-vous sur ce qui se fait déjà dans votre quartier

Commencez vos recherches sur les sites web vertbleu.brussels et goodfood.brussels pour découvrir les initiatives de votre quartier.

Qui sait, peut-être pourrez-vous rallier un projet dans votre quartier avec votre organisation, école ou association, ou trouver des partenaires pour développer un projet commun.

Étape 2 : Repérez un endroit sur une carte

Pour une première recherche, vous pouvez consulter Google Maps. Vous souhaitez plus d'informations sur une parcelle ? Dans ce cas, le géoportail de la Région de Bruxelles-Capitale vous sera très utile. Vous y trouverez toutes les informations sur la pollution. Vous pouvez également y consulter des cartes sur lesquelles vous pouvez prendre des mesures : <https://geobru.irisnet.be>

Que cherchez-vous ?

- Les dimensions précises du site qui vous intéresse
- Les informations disponibles sur la pollution
- Une photo aérienne à imprimer
- Un plan vierge pour vos croquis
- Le numéro de cadastre de la parcelle

Étape 3 : Collectez du matériel pour une visite sur place

- Plans et photos aériennes
- Bloc-notes
- Mètre ruban ou pliant
- Appareil photo

Étape 4 : Visitez le quartier ou le terrain

Vous connaissez peut-être déjà très bien le quartier, mais n'hésitez surtout pas à planifier une balade en adoptant le point de vue de vertbleu.brussels. Nous mentionnons toujours ces éléments dans les fiches « verdure comestible ».

Observez les éléments naturels

À partir de l'orientation, vous pouvez déduire quelles plantes se porteront bien à quel emplacement sur le terrain.

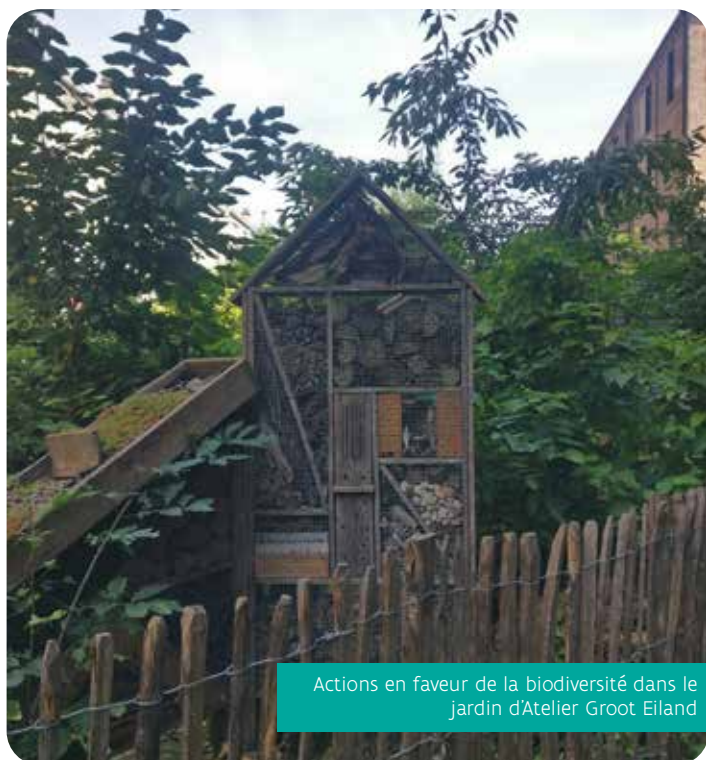
Ensoleillement

Pour calculer le nombre d'heures d'ensoleillement, mieux vaut procéder au début du printemps ou de l'automne. La journée dure alors exactement 12 heures.

6 à 8 heures de soleil	Plein soleil
4 à 5 heures de soleil	Demi-ombre
1 à 3 heures de soleil	Ombre
Pas de soleil	Pleine ombre

Vent

Le vent peut également avoir un impact important sur la croissance des plantes. Chez nous, le vent provenant de directions diverses apporte différents flux d'air chaud ou froid. Le vent du nord est souvent beaucoup plus froid que le vent du sud. Même si vous ne pouvez pas changer grand-chose à la direction du vent, vous pouvez éviter le vent froid grâce à une planification intelligente. En Belgique, la direction dominante du vent est le sud-ouest. (<https://www.frankdeboosere.be/vragen/vraag115.php>).



Actions en faveur de la biodiversité dans le jardin d'Atelier Groot Eiland



Le compost du jardin collectif d'Habitat & Rénovation au Rempart des Moines à Bruxelles Ville a été lancé avec l'aide de l'asbl Worms, spécialisée depuis de nombreuses années dans l'installation de composts collectifs à Bruxelles. Plus d'infos ? <https://www.wormsasbl.org/>

Eau

La direction du vent, les plantations et les bâtiments environnants ont un impact sur la quantité des précipitations tombant sur certaines parties de la parcelle. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans les fiches relatives à l'eau.

Dans les fiches sur la verdure comestible, vous pouvez découvrir si vous avez besoin de soleil, de demi-ombre ou d'ombre pour vos plantes et l'orientation qu'elles préfèrent.


Attention au sol

La plupart des sols en milieu urbain ne sont pas sains.

Sol pollué

Si votre sol est pollué, vous devez suivre les directives de Bruxelles Environnement. Il se peut que la culture en pleine terre soit interdite. Il est toujours envisageable de faire des cultures en bacs surélevés.

Revêtement du sol

Vérifiez si vous pouvez enlever le revêtement du sol. N'oubliez pas que le sol sous ce revêtement n'est pas encore prêt à être cultivé. Ajoutez d'abord de la terre et du compost et prenez le temps de faire revenir de la vie dans votre sol.

Vous n'obtiendrez pas toujours l'autorisation. Il existe différentes raisons pour lesquelles vous ne pourriez pas enlever le revêtement. Dans ce cas, vous pouvez toujours faire de la culture en bacs.

Pleine terre

Vous avez trouvé une parcelle de terre non polluée ? Vous avez de la chance ! Vous pouvez alors examiner si le sol contient du sable, du limon ou de l'argile. On trouve souvent du sable, car il ne s'agit plus du sol d'origine.

Pour redonner vie à un sol qui n'a pas été cultivé depuis longtemps, mieux vaut ajouter du compost et utiliser des techniques de mulching. Dans tous les cas, envoyez un échantillon du sol au Service pédologique : bdb.be. Il vérifiera si les légumes que vous cultiverez seront propres à la consommation.

**N'oubliez pas l'eau**

Plus votre sol est sain, plus il peut fonctionner comme une éponge et moins vous devrez lui donner d'eau.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans les fiches relatives à l'eau. Vous trouverez également de nombreuses informations sur le site de Bruxelles Environnement : environnement.brussels/thematiques/eau

**Observez la faune et la flore**

En observant les plantes et les animaux déjà présents, vous pouvez déjà vous faire une idée de la qualité du sol.

En ville, certains endroits sont infestés de pigeons, de rats ou d'autres nuisibles. Mieux vaut aussi en tenir compte.

Vous souhaitez en savoir plus à ce sujet ? Tous les livres mentionnés dans les références en font mention. L'asbl Velt propose même un livre sur les nuisibles : winkel.velt.nu/product/plaagdierboek

**Étape 5 : Évaluez le lieu****Situation**

La situation de la parcelle est importante pour son accessibilité, sa sensibilité au vandalisme, la pollution atmosphérique.

Les fiches « Milieu urbain » et « Verdure comestible » y font référence et donnent une indication de ce que vous pouvez et ne devez pas faire sur certaines parcelles.

Taille du site

On ne déploie pas les mêmes activités sur une parcelle de 1 m² que sur un terrain de 2 ha.

Vous trouverez toujours une indication de la surface minimale dans les fiches relatives à la verdure comestible.



Des agriculteurs locaux distribuent leurs légumes au PAKT à Anvers. PAKT dispose également d'un espace vert collectif : des herbes aromatiques, des arbres fruitiers grimpants, des arbres fruitiers en bac... et un grand potager de toit. Plus d'infos ? <https://www.pakt-antwerpen.be>



Collecte d'eau dans le jardin d'Atelier Groot Eiland

Propriétaire

Essayez d'identifier le propriétaire. Le moyen le plus simple est de demander aux voisins ou aux organisations de quartier. La commune peut parfois aussi vous aider.

Une autre option consiste à rechercher la parcelle dans le cadastre. Vous devez toujours motiver votre demande auprès du cadastre.

Infrastructure

Pouvez-vous installer sur votre parcelle quelques structures ?

- Stockage de matériel
- Collecte de l'eau

Ou pour d'autres fonctions ?

- Un compost
- Une cuisine extérieure
- Un local pour se réunir avec le groupe du quartier


Étape 6: Évaluez les possibilités et les limites logistiques

- Toegankelijkheid voor personen (zoals personen met een beperking of minder mobiele ouderen)
- Mogelijkheid om grondstoffen aan te voeren (zoals teelaarde of hakselhout)


Étape 7: Breng de gebruikers in kaart
Qui ?

Une école a des besoins différents qu'un établissement de soins. Les habitants du quartier peuvent aussi avoir leurs propres attentes quant à ce jardin. Investissez suffisamment de temps dans la préparation, au cours de laquelle vous dresserez l'inventaire de tous les souhaits et de toutes les possibilités. Cela augmentera la durabilité du projet.

Nous espérons que les 50 fiches du site web vous aideront à aboutir à un projet ambitieux et bien accueilli.

Quand ?

Identifiez quels usagers souhaitent utiliser le jardin ou y travailler et à quel moment.

Réfléchissez également à la fréquence à laquelle chacun veut travailler dans le jardin : tous les jours, toutes les semaines, une fois par mois ou occasionnellement ?

Vous trouverez de plus amples informations sur l'investissement en temps nécessaire pour chaque type de verdure comestible dans les fiches correspondantes.

Pourquoi ?

Certaines personnes veulent de la verdure dans leur quartier pour la fraîcheur (en cas de canicule) ou parce qu'elles se préoccupent du climat. D'autres veulent un potager productif pour cultiver des légumes pour leur propre consommation.

Selon la demande des habitants du quartier, votre projet sera totalement différent.

**Étape 8: Évaluez le terrain**

Évaluez si vous estimez que développer un projet à cet endroit a du sens. Tenez compte de la faisabilité technique et des personnes impliquées dans le quartier.



Haricots fraîchement récoltés dans le potager

Étape 9: Demandez l'autorisation au propriétaire

Vous souhaitez mettre en place un projet sur un terrain qui ne vous appartient pas ? Dans ce cas, vous avez besoin de l'autorisation du propriétaire. Il peut s'agir de la ville, d'une société de logement, d'un développeur de projet ou d'un propriétaire privé.

Un e-mail ou un coup de fil peut parfois suffire. Mais dans les lieux publics, cela peut prendre beaucoup plus de temps, parfois plusieurs mois.

Rédigez un contrat avec le propriétaire concernant l'utilisation et la responsabilité de chacun. Tenez compte des saisons, surtout pour un potager. Demandez, par exemple, à recevoir le préavis avant le début d'une nouvelle saison. Vous saurez ainsi si cela vaut la peine de commencer des cultures.

Sources

- « Een kleine eetbare tuin met vaste planten », Madelon Oostwoud
- « Permacultuur. Van appelboom tot zeekool », Velt vzw
- « Tuin smakelijk », Vera Greutink
- <https://www.permacultuurnederland.org/>



Un tout nouveau jardin collectif en pleine terre, avec des sentiers en broyat et compost afin d'améliorer la qualité du sol.